



© Photos : Benoît Debuisser.

ACCUEIL ET ANIMATION PÉRISCOLAIRE, PAUSE MÉRIDIDIENNE ET LOISIRS ÉDUCATIFS

Formez les acteurs de l'éducation,
assurez la qualité de service des temps éducatifs



DES ENJEUX

Les temps scolaires, périscolaires, de restauration et de loisirs éducatifs sont organisés avec une pluralité d'intervenants de différentes cultures professionnelles et avec des formations de multiples niveaux.

La qualité globale de tous ces temps d'accueil mobilise toujours une attention particulière des responsables de service, mais aussi des parents et des enseignants.

Le bien-être et la réussite de tous les enfants et jeunes nous obligent à construire une organisation efficace avec des intervenants compétents et à penser l'ensemble des temps de la journée avec cohérence, continuité et complémentarité.



3 PRIORITÉS

— FORMER DES INTERVENANTS POUR UNE CULTURE PARTAGÉE

Quels que soient leur statut, leurs compétences, leur temps ou domaine d'intervention, il est essentiel que tous les intervenants aient un positionnement commun pour répondre correctement aux besoins généraux et spécifiques de l'enfant sur les temps périscolaires.

« Chaque intervenant doit être porteur d'une stratégie éducative globale et cohérente, définie par le projet local. »

➤ FORMER LES RÉFÉRENTS DE SITE ET RESPONSABLES POUR UNE ORGANISATION EFFICACE

La coordination et l'animation de l'ensemble des intervenants sont des enjeux essentiels pour que les enfants bénéficient de l'accueil et des activités proposées en toute sécurité.

« Le référent de site doit être porteur du projet de service au sein de l'équipe locale. »

➤ FORMER POUR ASSURER UN ACCUEIL ET DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE QUALITÉ

L'objectif des temps périscolaires, comme tout temps d'accueil collectif, au travers des activités culturelles, artistiques, sportives, est de permettre aux enfants de se découvrir des compétences et des centres d'intérêt nouveaux, renforçant le plaisir d'apprendre.

La formation des différentes personnes accompagnant l'enfant doit permettre la mise en œuvre de cet objectif ambitieux pour ne pas perdre de vue l'importance d'un accueil personnalisé et de temps favorisant le libre choix et la participation de l'enfant.

« L'organisation des temps périscolaires doit permettre de favoriser un aménagement équilibré des temps de l'enfant. »





DES FORMATIONS CERTIFIANTES, QUALIFIANTES OU MODULAIRES

Les organismes de formation de la Ligue de l'enseignement proposent :

- La formation des animateurs volontaires au Bafa, des directeurs volontaires au BAFD, et des intervenants au PSC1;
- La formation des animateurs professionnels aux Certificats de qualification professionnelle Animateur périscolaire (CQP APS) et/ou Animateur de Loisirs sportifs (CQP ALS), ainsi qu'au Certificat professionnel Jeunesse éducation populaire et sports Animateur d'activités et de vie quotidienne (CPJEPS AAVQ) et aux Brevets professionnels Jeunesse éducation populaire et sports Loisirs pour tous (BPJEPS LTP), Activités physiques pour tous, (BPJEPS APT), Éducation à l'environnement et au développement durable (BPJEPS EEDD), et Animation sociale (BPJEPS AS);
- Des temps de formation, de sensibilisation, d'information ou de réflexion modulables pour les professionnels et/ou les bénévoles.



3 APPROCHES COMPLÉMENTAIRES POUR DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES

— FORMATION D'ÉQUIPES ENTIÈRES

L'objectif essentiel de ce type de formation est de permettre aux membres de l'équipe, quels que soient leur statut et leurs fonctions, d'échanger sur leur positionnement. La formation favorise, à partir du projet de la structure, la construction commune d'une organisation adaptée au contexte local ainsi que l'adoption d'attitudes professionnelles cohérentes. Elle permet d'élaborer un projet d'évolutions pour les semaines et les mois à venir.

« La formation d'équipes entières nécessite un accompagnement de l'action par la collectivité. »

— FORMATION SPÉCIFIQUE PAR MÉTIER ET PAR POSTE

L'objectif essentiel de ce type de formation est d'accroître les connaissances et les compétences personnelles nécessaires à l'exercice de leurs fonctions spécifiques.

Exemples : Animateur périscolaire | Agent de restauration | Atsem | Référent de site.

— FORMATIONS MODULAIRES

L'objectif de ce type de formation est de permettre à chaque participant, quels que soient son statut et son métier, de développer ses connaissances et ses compétences personnelles sur des thématiques spécifiques.

Exemples : Éducation à l'alimentation | Prévention et gestion des situations difficiles | Égalité filles-garçons | Numérique.

3 ÉTAPES POUR ACCOMPAGNER VOTRE PROJET

— UNE FORMATION MONTÉE SUR PLACE ET SUR-MESURE

Conçues pour répondre aux besoins spécifiques d'une structure, ces actions relèvent d'une construction pédagogique sur-mesure et impliquent la rédaction d'un projet et d'un cahier des charges singuliers. Plusieurs structures (collectivités - associations) peuvent s'associer pour mutualiser leurs besoins en formation, réduire les coûts et faciliter l'échange d'expériences entre leurs personnels.

— LE TEMPS DE FORMATION, D'INFORMATION OU DE RÉFLEXION

L'action se déroule « sur place », dans les locaux de la structure afin de limiter les contraintes liées aux déplacements et faciliter la présence des stagiaires. Cela permet également de prendre directement en considération les contraintes matérielles et organisationnelles de l'équipe.

— UN SUIVI, UN BILAN ET DES COMPLÉMENTS

Une formation peut s'appuyer sur plusieurs modules, espacés dans le temps, afin de faciliter le réinvestissement par les stagiaires puis de leur permettre un retour sur leurs expériences et pratiques. Une fois l'action terminée, un bilan permet d'évaluer l'impact réel de la formation et l'atteinte des objectifs fixés.



La Ligue de l'enseignement, engagée auprès des acteurs de la formation

Au niveau national, la Ligue de l'enseignement a participé à des travaux de construction de référentiels de formation, comme pour le CPJEPS et le Bac Pro Animation. Au titre d'Hexopée elle participe activement aux travaux de la CPNEF ECLAT (ex. Animation), réfléchissant ainsi aux enjeux et aux évolutions de la formation et du développement des compétences.

Suivant les départements et/ou régions, la Ligue de l'enseignement et ses organismes de formation, sont partenaires du CNFPT, des Conseils régionaux, de l'Éducation nationale, d'Uniformation et d'autres OPCO. La Ligue intervient en formation auprès des agents des collectivités locales, des associations et autres structures organisatrices de services.

Tous ses organismes de formation s'inscrivent dans une démarche et un référencement qualité.

La Ligue de l'enseignement est membre du groupe de travail « Restauration scolaire » du Conseil national de l'alimentation ; de la Commission de normalisation de la norme Afnor X50-220 Service de restauration scolaire.

ACCUEIL ET ANIMATION PÉRISCOLAIRE, PAUSE MÉRIDIANNE ET LOISIRS ÉDUCATIFS

Former les acteurs de l'éducation, assurer la qualité de service des temps éducatifs

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, à travers 102 fédérations départementales qui accompagnent des associations présentes dans 24 000 communes.

S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une démocratie qui implique tous ses citoyens.

S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun et des combats à l'échelle de l'humanité.

Rejoignez-nous!

www.laligue.org

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



CONTACT

Nom

Tél.

Adresse

Mail